



RAPPORT FINANCIER 2016

Depuis la prise de nos fonctions, il s'avère que la gestion de la trésorerie du CD29 devient de plus en plus difficile et compliquée.

Il est à constater que cette saison nous accusons un déficit de 6651€.

Comme chaque année nous percevons beaucoup moins d'argent :

- Les subventions de la FFJDA sont sensiblement les mêmes cette année.
- Les stages de Ploërmel deviennent plus onéreux, dont un particulièrement puisqu'il y avait très peu de participants.
- La non reconduction de notre sponsor principal.
- Plus de frais postaux, du fait de la lenteur du service administratif à nous faire les contrats de travail, et de ce fait il faut envoyer tous les exemplaires par voix postales et à plusieurs reprises.
- Frais de transports plus importants, en particulier le déplacement des équipes minimales du Finistère aux championnats de France à CEYRAT.
- Moins de vente de passeports.
- Plus de frais médicaux dont les fournitures pour regréer le sac médical pour les différentes compétitions.
- Défraiements plus importants des arbitres et commissaires dû au manque de stagiaires présents lors des compétitions et également du niveau élevé de ces derniers.
- Il est à noter également que cette saison nous avons organisé une compétition départementale supplémentaire donc forcément des dépenses supplémentaires.
- En 2015 nous avons acheté pour plus de 12000€ de matériels informatiques et cette année pour un plus de 3400€. Ceci est un investissement à long terme mais nécessaire. Il s'avère que c'est utile puisque notre système fonctionne très bien et de ce fait nous pouvons observer des compétitions plus courtes et de qualités.
- L'année 2015 nous avons puisé dans les stocks de médailles qu'il restait des années précédentes ce qui nous avait permis de faire des économies. Cette année nous avons dû acheter de nouveaux lots de médailles afin de renouveler les stocks.
- Nous avons subventionné l'association de Franck ROBERT, mais également le voyage d'un an de Morgane DOURMAP parti s'immerger dans une école de judo japonaise.

Maintenant nous avons beaucoup œuvré afin de dépenser moins d'argent dans tous les domaines possibles :

- Frais téléphoniques.
- Frais de réceptions.
- Frais de déplacements, indemnités kilométriques des dirigeants par exemple.
- Moins de salaires, donc avec, diminutions des charges sociales (URSSAF, mutuelles, Sécurité sociale etc.)
- Services bancaires.
- Moins de récompenses, cadeaux etc...

Par contre ce qui a limité notre déficit :

- Grace aux féminines minimales qui sont devenues championnes de France nous avons pu obtenir des subventions supplémentaires par la FFJDA.
- Grace aux nombreuses demandes de subvention auprès du conseil départemental pour tout ce qui est stages, formations et animations.

- La subvention du C.A. attribué en 2015 pour le résultat des championnats de France par équipes minimales 2015, qui n'avait pas été versé en 2015.
- Le fait d'avoir beaucoup de dépenses pour le CLE, en outre pour payer les Taxis QUIMPEROIS, nous avons obtenu une subvention plus importante.
- Il nous a été alloué également une subvention pour l'achat des 3 balances pour les compétitions départementales.

Des commentaires de notre expert-comptable, qui ne pourra être présent lors de notre AG départementale, nos comptes sont sains et bien tenus et très explicites. Il aimerait bien que toutes les associations travaillent avec autant de clarté afin que ça lui réduise ses temps de travail et de compréhension de fonctionnement de l'association. Il nous a encouragé en nous annonçant que malgré les apparences le bilan financier était bon puisque nous pouvons avoir une autosuffisance de 9 mois.

J'aimerais faire voter l'assemblée sur un changement de la grille de défraiement du CD29. En effet cette saison j'ai pu constater que des certaines personnes demandaient à se faire défrayer lors d'une animation ou d'un stage, comme indiqué dans cette dite grille, c'est-à-dire des frais kilométriques additionnés d'un forfait à la ½ journée pour la prestation. Je trouve excessif de demander l'intégralité surtout lorsque le dit stage ou l'animation ne dure pas plus de 2 heures. Dans plusieurs domaines, la plupart des prestations sont défrayées par un forfait simple, comme les arbitres, commissaires etc. De ce fait je souhaiterais simplement retirer les frais kilométriques de la liste d'honoraires.

Pour terminer mon rapport j'aimerais remercier Monsieur Jérôme LIOT, notre président de ligue, qui a pris en compte mon projet que j'avais présenté il y a presque 2 ans, de réformer les cotisations club actuel. Il s'agirait de remplacer la cotisation unique par une cotisation par licenciés et par club. Ceci afin de limiter les pertes dues aux fermetures des dojos, mais également de ne pas pénaliser les petits clubs par rapport aux grosses structures. L'étude de ce projet arrive à terme puisqu'il devrait être mis en œuvre prochainement.